

RELEVÉ DES POINTS DU BUREAU EXECUTIF DU 27 MARS 2020 EN GO
TO MEETING ET RELEVÉ DE DECISION DES VOTES ELECTRONIQUES
DU BUREAU EXECUTIF DU 10 AVRIL 2020

V1.0

Elu.e.s :

Présent.e.s : HENARD Nicolas, BACCHINI Henry, CHAURAY Marie-Pierre (absente le matin car réunion au COSMOS), FOUNTAINE Claire, FRETAY Stéphane, HARLE Sylvie, MIGRAINE Corinne, RUSSO Edward, SALOU Jean-Pierre,

Excusé.e.s :

Invité.e.s :

Présent.e.s : DARROU Valérie, MEUNIER Philippe, MEZOU Laurence, SOYEZ Jean-Michel, MARLIOT Eric, CATHELINÉAU Jacques, GANTER Pierre

Excusé.es :

1 Introduction du Président

Information	Le président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.
--------------------	---

2 Point licences

Reporté	Reporté
----------------	---------

3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

3.1 Résultat des votes électroniques

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du résultat des votes électroniques concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">- La dérogation accordée à certains clubs pour la vente du titre de participation à 2,2 € en Bretagne. <u>Résultat</u> : oui à l'unanimité (Décision BE-200304-01) qui modifie (Décision BE-191109-02)- La validation de l'Ordre du Jour de l'AG du 28 mars 2020. <u>Résultat</u> : oui à l'unanimité (BE-200311-01) qui modifie (Décision BE-201103-01)
--------------------	--

3.2 Approbation du relevé de décisions du BE du 14 février 2020

Décision BE 200410-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décision du BE du 14 février 2020.</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
----------------------------------	--

3.3 Estimation initiale de l'impact financier et économique du Covid-19 sur le budget 2020

Décision BE 200410-02	<p>Suite à la décision de reporter l'Assemblée Générale 2019 de la Fédération Française de Voile prévue le 28 mars 2020 et constatant par ailleurs l'impact de la crise Covid-19 actuelle, la baisse importante prévue du produit des licences et le report des Jeux Olympiques 2020 à 2021, le Bureau Exécutif du 27 mars 2020 convient unanimement que les actions et les dépenses en 2020 pourront être engagées :</p> <ul style="list-style-type: none">* dans le cadre de la délégation de la ministre des sports (* voir ci-après le périmètre de la délégation),* dans le cadre d'un budget plafonné au budget prévisionnel 2019 voté lors de l'AG de mars 2019,* dans le cadre d'une gestion en « bon père de famille » (quand, par exemple, annuler une opération coûte plus cher en pénalités que de la terminer). <p>En outre, concernant les actions prévues pendant et postérieurement à la période de fermeture des clubs (mi-mars au 3 mai – période qui peut être prolongée), tout engagement de dépenses relatif à ces actions (également lorsqu'il s'agit d'actions</p>
----------------------------------	---

	<p>nouvelles) devra être exceptionnel et avoir l’approbation préalable de la Direction Générale</p> <p>Les décideurs finaux sont les membres du BE en coordination avec la Direction Générale.</p> <p><i>* Périmètre de la délégation (art L 131-15 et 16 du code du sport) :</i></p> <p><i>l’organisation des compétitions sportives à l’issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux et départementaux,</i> <i>les sélections correspondantes,</i> <i>le projet de performance fédéral (PPF) constitué d’un programme d’excellence sportive et le programme d’accession au haut niveau, tel que validé par arrêté du ministère chargé des sports (11 janvier 2018),</i> <i>la proposition d’inscription sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau, sur la liste espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux.</i></p> <p><i>l’édiction des règles techniques propres à la discipline, notamment celles améliorant la sécurité des pratiquants,</i> <i>les règlements relatifs à l’organisation de toute manifestation ouverte aux licenciés, notamment des règles de course à la voile,</i> <i>l’organisation de la surveillance médicale réglementaire (SMR), conformément au L 231-6 du code du sport,</i> <i>les déclarations d’accidents du travail et de maladies professionnelles des sportifs de haut niveau conformément à l’Art. D. 412-101. Du code de la sécurité sociale,</i> <i>la formation et le perfectionnement des cadres, arbitres et juges (L 211-2 et 3 du code du sport),</i> <i>l’actualisation et le respect des règlements fédéraux (disciplinaire, de lutte contre le dopage, financier,...).</i></p> <p>Par ailleurs, à date, le BE envisage une perte approximative de produits de 1,3 millions d’€ qui va nécessiter de revoir nos actions et de réduire fortement nos charges pour revenir à l’équilibre.</p> <p>Dans le même temps, il faudra identifier les actions « financières » d’aide aux clubs et revoir nos partenaires et le ministère pour étudier la possibilité de revoir les actions fléchées et les réorienter en direction de l’aide de nos clubs</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
--	--

3.4 Plan d’action « soutien clubs » dans la crise du Coronavirus

<p>Décision BE 200410-03</p>	<p>Dans un contexte de crise actuelle du Covid-19, la gestion de liquidité de la FFVoile et des clubs est primordiale pendant les 3 à 4 mois à venir.</p> <p>Le projet « Favoriser la trésorerie des Ligues et des Clubs » a déjà eu un impact favorable sur la trésorerie des clubs car ils ont bénéficié d’un mois de trésorerie supplémentaire</p>
---	---

	<p>sur la vente des licences dans leurs comptes bancaires en 2020 par rapport à la même époque en 2019, soit environ 500K€.</p> <p>En outre, le BE décide de reporter le prélèvement clubs prévu fin mars (environ 530K€ de plus) à fin avril afin de renforcer l'action sur la trésorerie des clubs.</p> <p>En même temps, en étroite coordination avec les Présidents des Ligues, le BE décide de ne pas reverser la ristourne aux Ligues prévue en mars (187K€ toutes Ligues confondues) afin de conserver la trésorerie à la FFVoile pour les clubs.</p> <p>Néanmoins, le BE donne délégation au trésorier pour traiter/valider toute demande exceptionnelle des ligues de versement de la ristourne.</p> <p>Enfin, le BE acte la possibilité pour le trésorier de reporter les prélèvements des clubs, liés aux licences, de fin avril et fin mai en cas de demande des clubs en raison de la poursuite de la crise de liquidité actuelle.</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
--	---

3.5 Plan d'animation et de communication aux clubs et licenciés pendant la crise du Coronavirus

Décision BE 200410-04	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le plan d'animation et de communication aux clubs et licenciés pendant la crise du Coronavirus (annexe 1).</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
----------------------------------	---

3.6 Plan d'autres actions éventuelles

Sans objet	Sans objet
-------------------	------------

3.7 Report de la mise en place des nouveaux tarifs du règlement de publicité

Décision BE 200410-05 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le report au 1^{er} janvier 2021 de l'application de la réforme du Règlement de Publicité de la FFVoile (sous réserve de la confirmation par le CA – modification de la décision CA du 06/03/2020 point 7.3) et de l'augmentation des redevances des cartes publicité.</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
--	---

3.8 PSF 2020 – Point sur l'avancement

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancement du PSF 2020 et des différents documents à destination de notre terrain (note de cadrage, manuel utilisateur compteAsso, guide mode d'emploi PSF...).</p>
--------------------	---

3.9 Etude des scénarios de reprise du processus statutaire post Covid-19

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des hypothèses et scénarios envisageables pour la reprise du processus statutaire post Covid-19
--------------------	---

3.10 Modifications des statuts de la FFVoile

Décision BE 200410-06 Vote CA et AG	<p>Le Bureau Exécutif valide la modification apportée aux articles 13 (vote par correspondance de l'AG) et 15 III (notion de circonstances exceptionnelles ajoutée dans cet article créé par décision du CA du 06/03/2020) des Statuts de la FFVoile ainsi qu'aux articles 25 (vote par correspondance du CA), 33 (vote par correspondance du BE), 41 (vote par correspondance et à distance de l'AG des organes déconcentrés) et 88 (vote à distance de l'AG FFVoile) du RI de la FFVoile.</p> <p>L'ensemble de ces modifications sera soumis à l'approbation du CA de la FFVoile.</p> <p>Résultat du vote : 7 oui – 2 non votants</p>
--	---

3.11 Questionnaire Clubs

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé sur le questionnaire Clubs.
--------------------	--

3.12 Projet licences et titres de participation

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé sur le Projet licences et titres de participation.
--------------------	---

3.13 Bilan communication

3.13.1 Bilan des opérations « Décembre 2019 » de la communication.

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance du Bilan des opérations « Décembre 2019 » de la communication.
--------------------	--

3.13.2 Plan de communication 2020

Information	Le Bureau Exécutif prend note que le Plan de communication 2020 devra être intégralement revu suite à la crise du Covid-19 et du report des JO
--------------------	--

4 Département Compétition et Performance

4.1 Information Championnat de France Jeunes : Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaires Equipage, Jeunes Kitefoil, Windfoil, Freestyle

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'en concertation avec les structures organisatrices, une communication FFVoile va être proposée pour informer les Clubs, les CTS et les Ligues de la planification des décisions de la FFVoile, pour adapter les sélections aux Championnats de France Jeunes et l'organisation de ces championnats de France à la situation sanitaire française.
--------------------	--

4.2 Information Championnat de France de l'Ascension dans le contexte de crise sanitaire

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le DCP reviendra vers lui mi-avril en proposant des décisions concernant ces Championnats de France, en fonction des avis des clubs organisateurs et de la situation en France.
--------------------	--

4.3 Information au sujet de l'organisation du Championnat de France Handivoile double

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé sur le sujet de l'organisation du Championnat de France Handi Voile double.
--------------------	--

Annexe 1 :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

CRISE COVID 19 - ACTIONS DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION VERS LES CLUBS ET LES PRATIQUANTS

BE du 27/03/2020

BANQUE POPULAIRE 
PARTENAIRE OFFICIEL


Mairie Nationale
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FFVoile
1

Contexte et objectifs

- **Dans le cadre de la gestion de la crise Covid 19, la Fédération a deux objectifs prioritaires :**
 - La protection des personnes
 - La protection des clubs
- **Ces objectifs vont se décliner opérationnellement en deux grands axes :**
 - Des actions de communication à destination du public et des clubs pour gérer la crise
 - Des actions d'animation pour maintenir le lien avec le public et les clubs et préparer la reprise
- **Les principes :**
 - Création, compilation et mise en avant d'informations pratiques dans des espaces dédiés
 - Création par l'ensemble des équipes de la FFVoile, des bénévoles, ... de contenus et d'outils dédiés :
 - A destination du public pour animer notre communauté
 - A destination des populations FFVoile (clubs, arbitres, bénévoles, ...) pour leur permettre d'animer leurs publics ou progresser dans cette période creuse sur des sujets « métiers »

Où en sommes nous ?

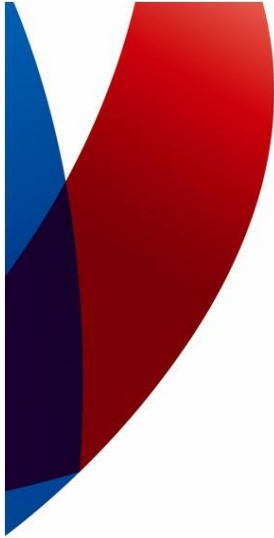


Les actions de communication et d'animation

Type d'action	Acteur	Action	Public	Statut
Information	DVFAT	Informations à destination du public concernant le Covid 19, les règles de protection, l'organisation de la fédération en période de crise, ...	Tout public	Fait, page réactualisée régulièrement
Information	DVFAT	Information à destination des clubs sur la gestion du club en période de crise et les dispositifs de l'état mis en œuvre	Clubs	Fait, page réactualisée régulièrement
Information / animation	Communication / DCP / CCA / ...	Gardez le lien avec la FFVoile	Tout public, clubs, ...	En cours, actualisée en fonction des animations et des contenus livrés
Animation	Communication / DCP	Ouverture de Virtual Regatta à l'ensemble des clubs et licenciés	Clubs et licenciés	Fait, déploiement en cours
Animation	CCA	Vidéo d'apprentissage des règles de courses	Pratiquants	En cours, premières vidéos réalisées, en cours de publication
Formation	DCP	Formation Freg par Christine Courtois, Annick Gautier, Bernard Porte	Clubs, bénévoles, arbitres, ...	En cours de déploiement, première séance le 27/03
Information	DCP	Dossier foil	Tout public	Publication possible
Animation	DCP	Lancement simulation réforme classements	Clubs et licenciés	Communication à programmer
Formation	DCP / CCA	Formation rédaction Avis de Course	Organisateurs / arbitres	En cours d'étude
Formation	DCP	Formations ENVSU : MOOC sécurité et météo	Tout public	En cours d'étude
Information	DCP	Information Osiris	Titulaires certifiées	En cours d'étude
Formation	DCP	Assistance Excel	Siège	En cours d'étude

- L'ensemble de la FFVoile est mobilisée pour accompagner tous nos publics : pratiquants, clubs, ...
- En parallèle, un groupe de travail a été monté pour construire une action de communication / animation sur la solidarité vis-à-vis des clubs. → Objectif de début de semaine prochaine pour le cadrage de l'action.

4



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE VOUS REMERCIE
DE L'ATTENTION PRÊTÉE À CETTE PRÉSENTATION

BANQUE POPULAIRE **+X**
PARTENAIRE OFFICIEL


MARINE NATIONALE
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FF  **oile**
5